



Guide technique

Appel à manifestation d'intérêt

Marché de Noël d'Alès 2026 du mercredi 2 décembre au jeudi 24 décembre

1-Contexte et objectifs

La ville d'Alès a engagé, depuis 2016, l'opération « Alès Cœur de Ville » visant à rendre le centre-ville plus attractif et en faire le véritable cœur battant du territoire, soutenir les initiatives individuelles ou collectives, favoriser l'entrepreneuriat et permettre de développer une activité importante en centre-ville

Dans le cadre de ce projet urbain global des Etats Généraux du Cœur de Ville, la ville d'Alès mène des projets sur 5 axes avec l'ensemble de ses partenaires :

- Réhabiliter l'offre pour l'habitant en CV
- Favoriser le développement commercial équilibré
- Développer l'accessibilité et la mobilité
- Mettre en valeur l'espace public et le patrimoine
- Fournir un accès aux équipements et services publics

Par ailleurs, des opérations d'animation du cœur de ville sont organisées tout au long de l'année afin de favoriser la fréquentation et la dynamique du cœur de ville (Féria, Estivales, Fous Chantants, Noël, ...)

Une nouvelle fois cette année, les festivités de Noël seront riches d'animations et d'évènements tout au long du mois de décembre avec la complicité des associations, des commerçants, du service festivité et des Managers du Cœur de Ville.

Un marché de Noël sera organisé du 2 au 24 décembre afin de proposer aux alésiens ainsi qu'aux visiteurs du centre-ville une offre commerciale ad-hoc apportant une attractivité au cœur de ville.

Les semaines du marché seront ainsi proposées

- du mercredi 2 au mardi 8 décembre
- du mercredi 9 au mercredi 16 décembre
- du jeudi 17 au jeudi 24 décembre

Chaque candidat peut décider d'être présent pour une semaine comme sur plusieurs en le précisant dans son dossier de candidature.

Le jour de Noël, il est possible d'utiliser les chalets pour les exposants de la semaine en cours en fonction de leurs envies. La décision sera prise avec eux de leur ouverture et des horaires. .

Dans le cadre de cet Appel à Manifestation d'Intérêt, la Ville d'Alès souhaite:

- proposer à des professionnels de vendre leurs produits au sein de chalets (16 disponibles)
- favoriser la constitution d'une offre sur l'artisanat et les produits locaux et de qualité
- animer le marché dans une ambiance correspondant aux fêtes de fin d'année

Plan d'implantation des chalets – Parvis de l'Hôtel de ville



2 – Quels sont les projets attendus?

- Types de projets

Les projets attendus devront correspondre à une certaine qualité d'offre basée sur du circuit court, local, artisanal ou de bouche. La singularité et l'originalité seront pris en compte.

Il est attendu une implication forte, une animation de son stand et une mise en valeur des chalets mis à disposition lors de ce marché de Noël.

- Critères d'éligibilité des projets

Les projets déposés au titre de l'AMI devront respecter un certain nombre de critères :

Critère relatif à la motivation de la candidature	Expérience, compétence, qualification en lien avec l'activité proposée	De 0 à 2 points
	Projet commercial clairement défini, à titre d'exemple : - Motivation du candidat	De 0 à 8 points

	- Aménagement et décoration envisagés sur le stand - Animation du stand - Moyen de paiement accepté	
Critère sur la qualité de l'offre proposée (revendeur, produits artisanaux, produits de bouches ; provenance ; lien avec Noël)	Qualité de l'offre des produits proposés , par exemple : - Produits locaux - Produits issus de l'agriculture biologique, circuits courts - Produits labellisés (AOP, AOC, IGP...) - Produits issus de métiers artisanaux, métiers d'art - Produits originaux ou singuliers et de qualité	De 0 à 10 points
Total		/20 points

Le panachage entre offre alimentaire et offre artisanale sera optimisé en fonction des candidatures reçues sauf pour la dernière semaine réservée à l'offre alimentaire avant les fêtes de fins d'année.

3. Qui peut répondre à l'Appel à Manifestation d'Intérêt

Cet appel à manifestation d'intérêt s'adresse à l'ensemble des commerçants de produits alimentaires, des artisans ou des commerçants situés dans une proximité géographique d'Alès afin de garder une logique locale. Les commerçants du centre-ville souhaitant faire une boutique éphémère pour Noël sont également éligibles. Les activités issus de territoires peuvent également faire acte de candidature. Dans ce cas, la singularité et la qualité de l'offre proposée sera scrutée.

4. Comment se déroulera la sélection des projets?

Un comité composé d'élus et de techniciens sélectionnera les projets retenus en fonction des critères définis ci-dessus et proposera un plan de stand adapté au projet présenté.

5. Calendrier

- 1e semaine d'août : lancement de l'AMI
- 1^{er} octobre : dernier jour pour la réception des candidatures
- 1e quinzaine d'octobre : analyse des candidatures et sélection des professionnels
- A définir à partir du 12 octobre : Réunion avec les exposants sélectionnés
- 2 Décembre : début du marché de Noël
- 24 décembre : fin du marché de Noël

6. Comment répondre à l'appel à manifestation d'intérêt ?

- Envoi des dossiers de candidature

Le dossier de candidature peut être retiré à l'accueil du HUP : le HUP : 6, place des Martyrs de la Résistance – 30100 Alès ou par mail : managers@ville-ales.fr

Les candidats pourront rendre leur dossier complet sous pli en les déposant directement à l'accueil du HUP ou bien par mail à l'adresse : managers@ville-ales.fr

Date limite de dépôt des dossiers : 1er octobre 2026

- Contenu des dossiers

Les candidats auront à produire un dossier complet avec les pièces obligatoires indiquées. Des pièces additionnelles pourront être produites à la discrétion du pétitionnaire pour appuyer l'intérêt de la candidature.

- Contacts et renseignements

Managers de Centre-ville

HUP, 6 place des Martyrs de la Résistance

Tél : 04.66.56.10.12 Mail : managers@ville-ales.fr